

PROCES VERBAL DE LA REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AOUT 2013

Sous la présidence de Claude CLAVERIE, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mmes SZYMKOWIAK Régine, LAFONT Dominique, PUCHEU Lina, LALANNE Patricia, MM. MOREL Pierre, LARREY Jean-Marc, LABORDE Christian, GAUBE Denis, CHEVALIER Claude.

ETAIENT EXCUSES : MM. DI GUISTO Thierry, ROLLIN Patrice, TANCOGNE Richard.

Ordre du jour

- **Approbation du procès-verbal du 29 mai 2013**
- **Modification des statuts du SIAEP de CAUSSENS,**
- **Décision modificative budget assainissement,**
- **Taxe d'enlèvement des ordures ménagères,**
- **Avenants marché cuisine salle des fêtes,**
- **Bilan d'activités de la Communauté de Communes,**
- **Questions diverses**

Monsieur le Maire ouvre la séance à 21 heures.

1) Approbation du procès-verbal du 29 mai 2013

Après lecture, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2) Modification des statuts du SIAEP de CAUSSENS

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 29 mai approuvant la modification de statuts du Syndicat de l'Eau de Caussens. Suite au contrôle de légalité, des modifications ont été nécessaires, notamment sur le fait que les statuts ne peuvent prévoir le nombre de vice-présidents.

Monsieur le Maire donne lecture des nouveaux statuts. Après discussion, la modification de statuts du SIAEP est approuvée à l'unanimité.

3) Décision modificative budget assainissement

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, afin de mandater le paiement du contrôle des branchements au réseau d'assainissement collectif, il y a lieu de procéder à une décision modificative du budget assainissement.

Après discussion, le Conseil Municipal vote les virements de crédits suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Art 622 : Honoraires	+ 5 000.00 €
Art 023 : Virement à la section d'investissement	- 5 000.00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Art 021 : Virement de la section de fonctionnement	- 5 000.00 €
Art 2315 : Immobilisations en cours	- 5 000.00 €

4) Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du SICTOM de CONDOM présentant la modification de la collecte des ordures ménagères. Ainsi, dans

un souci de réduction des dépenses et d'égalité des usagers, le Comité Syndical a décidé d'appliquer, à compter de 2014, un taux différencié de taxe selon que la collecte se fait en collectif ou en individuel :

- ✓ Collecte collective : 11.21 %
- ✓ Collecte au porte à porte : 16.82%

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le périmètre des zones pour lesquelles il souhaite maintenir la collecte individuelle.

Après discussion, le Conseil Municipal décide de recueillir l'avis des usagers concernés par la collecte au porte à porte avant de prendre une décision.

5) Avenants marché cuisine salle des fêtes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'entreprise en charge du lot n°4 menuiseries intérieures, faux plafonds, isolation, plâtrerie a été mise en liquidation judiciaire. Afin de fermer la zone cuisine pour permettre la reprise du service de la cantine scolaire, des travaux supplémentaires ont été demandés aux autres lots.

Monsieur le Maire présente plusieurs projets d'avenants concernant les lots suivants :

- Lot 1- Gros œuvre : 2 portes pour isoler la zone cuisine et construction d'un mur coupe-feu demandé par le bureau de contrôle : + 12 164.02 € H.T.
- Lot 5 - Panneaux de chambre froide : habillage d'une poutre : + 900.00 € H.T.
- Lot 6 - Electricité : modification du système d'éclairage du réfectoire : + 2 923.40 € H.T.
- Lot 8 - Carrelage : pose de socles cuisine : + 400.00 € H.T.

Après discussion, le Conseil Municipal approuve ces avenants et autorise Monsieur le Maire à les signer.

6) Bilan d'activités de la Communauté de Communes de la Ténarèze

Monsieur le Maire distribue le rapport d'activités 2012.

Une discussion s'engage au cours de laquelle les délégués sont entendus.

7) Questions diverses

Monsieur le Maire présente un courrier de l'entreprise Gercaugel demandant la participation de la Commune à l'achat de moteurs silencieux.

Monsieur le Maire présente une demande de Monsieur Anthony LE BERRE d'exonération de taxe foncière pour son exploitation agricole bio.

Monsieur le Maire fait part des remerciements de plusieurs associations pour les subventions communales accordées.

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant plus à délibérer, la séance est levée à 22h30.

Délibérations :

- 20/2013 : Modification des statuts du SIAEP de CAUSSENS
- 21/2013 : Décision modificative budget assainissement,
- 22/2013 : Avenants marché cuisine salle des fêtes

Le Maire
Claude CLAVERIE

